

ÉCOLE

- maternelle  
 élémentaire  
 primaire

Ecole Maternelle Publique Debelle

COMMUNE

VOREPPE

4

**ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

**CONSEIL D'ÉCOLE****PROCÈS-VERBAL****RÉUNION DU 10/11/2016**

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : Mme DUBARRY Mathilde	x		
Maîtres de l'école			
Mme PALAS Véronique		x	
Mme FONTAINE Véronique	x		
Mme GISEL Anne	x		
Mme BERTOLINO Elisabeth	x		
Mme TORRES Joelle	x		
Mr PRASIL Vincent (titulaire remplaçant)	x		
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
Mme RAGAZZONI	x		
Mme LECOQ		x	
Mme GROS		x	
Mme MICHEL		x	
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mr HELAY GIRARD		x	
Maire de la Commune ou son représentant : Mme DEVEAUX	X		
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : Mme MACARI	x		
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Mme DAVIN Véronique	x		
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			
Responsable périscolaire : Mme LEPRETRE Nathalie	x		
Représentants des parents d'élèves suppléants			REPLAÇANT
Mme COLASSON	x		
Mme PETIT	x		
Mme KTENAS	x		
Mme BOUDOU		x	

Procès-verbal établi le 14/11/2016

Le Président, Directeur de l'école,

Le Secrétaire de séance,

Nom : DUBARRY Mathilde .....

Nom : Mme GISEL Anne

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
	<ul style="list-style-type: none"> <li> <p>• <b>L'équipe :</b> Enseignants : Mme Torres (ps), Mme Gisel (ps/ms), Mme Bertolino (ms), Mme Fontaine (gs), Mmes Dubarry et Palas (gs), Mr Prasil (titulaire remplaçant). ATSEM : Mme Davin, Mme Goumri, Mme Rousseau et Mme Isoardi. Les axes du projet d'école sont de renforcer la rigueur en motricité fine, d'améliorer le parcours artistique et culturel de l'élève, de développer l'intérêt des élèves et de développer l'ouverture de l'école vers les familles. Ce projet est en lien avec l'ouverture culturelle sur l'Asie. Nous avons déjà eu la venue de l'auteur des <i>Trois grains de riz</i>, le mercredi 28 septembre. Le petit-déjeuner avec les parents du mercredi 19 octobre, en lien avec la semaine du goût et le projet d'école, a rencontré un grand succès.</p> </li> <li> <p>• <b>Point sur les effectifs:</b> Nous accueillons actuellement 124 élèves soit 116 familles : 32PS, 42MS et 50GS. La classe des MS est à 24 élèves et toutes les autres classes sont à 25.</p> </li> <li> <p>• <b>Règlement intérieur :</b> Rectification. Pour des raisons de sécurité, veillons à ne pas laisser les enfants en bas âge dans les poussettes lors des entrées et sorties d'école.</p> </li> <li> <p>• <b>Bilan des élections des parents d'élèves</b> Parmi les 227 électeurs inscrits, 91 votants dont 80 suffrages exprimés.</p> </li> <li> <p>• <b>APC</b> Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont assurées par les enseignantes. Elles ont lieu les lundis de 15H45-16H45 avec un petit temps de pause avant de commencer. Les élèves peuvent être pris en charge par une autre enseignante de l'école et bénéficier soit d'une aide ponctuelle soit d'une activité en lien avec le projet d'école.</p> </li> <li> <p>• <b>La communication parents-mairie :</b> 26 retours sur les 115 questionnaires remis aux familles avant les vacances. Une participation des familles à hauteur de 22%. Les parents peuvent contacter le pôle petite enfance à la mairie, par mail, téléphone ou physiquement. Les réunions d'information en lien avec le PEL (Projet Educatif Local) sont ouvertes à tous lorsqu'elles sont plénières et ne concernent sinon que les parents référents, désignés. Le carnet à smiley, utilisé sur le temps périscolaire, a un intérêt pour le comportement de l'enfant et pour prévenir les familles. Seulement 3 enfants ont sur tout Voreppe perdu des smileys. Au bout de 3 smileys perdus, un courrier est envoyé aux familles, au bout de 4 c'est une convocation et à 8 perdus l'enfant est exclu temporairement. Une récupération des points perdus est envisageable. Un oubli de transmission d'information par la municipalité est à noter concernant la hausse du prix forfaitaire des TAP et temps de garderie, de 1€. Un trombinoscope pour le personnel intervenant lors des TAP est en cours d'élaboration. Les parents doivent penser à prévenir le service éducation pour signaler une éventuelle absence de leur enfant connue à l'avance. Cela pourrait permettre au service de dégager des places disponibles pour d'autres enfants sur le temps de cantine.</p> </li> <li> <p>• <b>La cantine</b> Malgré la politique tarifaire du quotient familial, la part "cantine" représente une lourde charge dans le budget des familles qui ont plusieurs enfants scolarisés. Une révision tarifaire a déjà eu lieu depuis le début du mandat. Il n'y aura pas de remise appliquée à partir du 3<sup>ème</sup> enfant.</p> </li> <li> <p>• <b>Les locaux</b> 80% des parents considèrent que les locaux de la maternelle sont vétustes et non adaptés. Il n'y aura pas d'investissements supplémentaires car la municipalité est dans l'attente de construction d'une nouvelle école maternelle Debelle (un terrain a déjà été acheté) lors du prochain mandat. Des travaux d'entretien sont néanmoins réalisés. Remerciements pour la classe de Mme Fontaine entièrement remise à neuf, le rafraichissement du hall et la réfection du sol de la cour.</p> </li> </ul>	

Tout élève en situation de handicap peut être matériellement accueilli dans les locaux.  
Dans la classe de Mme TORRES, les toilettes situées dans le couloir ne sont pas équipées de lave-mains mais 2 points d'eau sont situés dans la classe et à côté.  
La DDEN propose d'inviter un parent délégué lors de la visite annuelle des DDEN et de la mairie à la rentrée prochaine.

- **Sécurité**

Dans la cour, toutes les classes ne sortent pas en récréation en même temps.  
Lundi 10 octobre, lors du premier exercice d'alerte incendie, les classes sont sorties dans le calme et sans problème dans la cour de l'école. Le passage dans les couloirs ne pose aucun problème.  
Lundi 17 octobre, lors du premier exercice de mise à l'abri du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), qui était un exercice lié au risque d'intrusion, les élèves sont restés confinés dans leur classe avec leur enseignante et leur ATSEM.  
Sinon, lors des autres exercices de mise en sûreté chaque classe a un lieu de mise à l'abri et doit respecter des consignes.  
Mme Torres pratique les exercices incendies et PPMS avec l'école élémentaire.  
Le personnel municipal est formé à réagir à ces risques.

- **TAP**

50% des familles qui ont répondu ne sont pas satisfaites de l'organisation et du fonctionnement des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) cette année.  
Elles estiment que l'offre d'activités n'est pas assez riche et variée.  
Elles souhaiteraient que leurs enfants bénéficient de 2 TAP. Actuellement ce serait un choix des familles qui ne désireraient pas inscrire leur enfant dans un TAP proposé par défaut, par manque de place notamment.  
Certains parents souhaiteraient que des TAP, adaptés aux élèves de petite section, soient ouverts. La municipalité souligne le fait que lors de la mise en place des TAP, il avait été décidé, d'un commun accord, que les PS ne devaient pas avoir une journée trop chargée ni trop d'intervenants différents.

- **PEDT (projet éducatif de territoire)**

Le PEDT inscrit dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires est reconduit une année, le temps que le PEL soit validé.

- **Divers : TPS...**

Les toutes petites sections (TPS) qui peuvent arriver dans la classe de Mme Torres ne sont pas prises en compte dans le budget.

--	--	--